

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

### **Arrêté du 18 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 19 février 2018 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer du ministère de la transition écologique et solidaire**

NOR : TREK1819887A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire,

Vu l'arrêté du 12 juillet 2010 modifié fixant la répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour;

Vu l'arrêté du 19 février 2018 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer du ministère de la transition écologique et solidaire;

Vu l'avis du comité technique spécial de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer dans sa séance du 15 mars 2018,

Arrête:

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont supprimés de l'annexe de l'arrêté du 19 février 2018 susvisé les emplois désignés au tableau A de l'annexe du présent arrêté aux dates d'effet précisées pour chacun de ces emplois.

#### Article 2

Sont ajoutés à l'annexe de l'arrêté du 19 février 2018 susvisé les emplois désignés au tableau B de l'annexe du présent arrêté aux dates d'effet précisées pour chacun de ces emplois.

#### Article 3

La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 18 juillet 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation :  
*Le sous-directeur du pilotage,  
de la performance et de la synthèse,*  
NICOLAS NEIERTZ

ANNEXE

TABLEAU A

**Suppression de la liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, au sein de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer, aux dates d'effet indiquées pour chacun des emplois**

Catégorie	Nombre d'emplois	Nombre de points attribués	Désignation de l'emploi	Bureau	Direction – sous-direction	Date d'effet
A	1	25	Chef de cabinet	DIT – Direction des infrastructures de transport		01/02/18
A	1	20	Adjoint au chef de bureau, responsable du pôle santé-sécurité au travail maritime	Bureau du travail maritime, de la santé et de la sécurité au travail maritime	DAM/GM3 – Direction des affaires maritimes – sous-direction des gens de mer et de l'enseignement maritime	01/03/18
A	1	40	Chef de bureau	Bureau de la programmation et du financement	DIT/GRN/ARN3 – Direction des infrastructures de transport - service de la gestion du réseau routier national - sous-direction de l'aménagement du réseau routier national	01/03/18
A	1	40	Chef de bureau	Bureau de la circulation des transports routiers	DST/TR5 – Direction des services de transport - sous-direction des transports routiers	01/03/18
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau du droit social dans les transports routiers	DST/TS1 – Direction des services de transport - sous-direction du travail et des affaires sociales	01/03/18
B	1	15	Chargé d'études réglementation des transports routiers	Bureau de l'organisation et de l'animation du contrôle des transports routiers	DST/TR4 - Direction des services de transport - sous-direction des transports routiers	01/03/18
B	1	15	Chef de cabinet	DGITM/CAB – Cabinet de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer		01/04/18
B	1	15	Chargé d'études	Pôle programmation budgétaire et contrôle de gestion	DIT/GRN/GRT4 – Direction des infrastructures de transport - service de la gestion du réseau routier national - sous-direction de la gestion du réseau routier non concédé et de trafic	01/04/18

TABLEAU B

**Emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, créés au sein de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer, aux dates d'effet indiquées pour chacun des emplois**

Catégorie	Nombre d'emplois	Nombre de points attribués	Désignation de l'emploi	Bureau	Direction – sous-direction	date d'effet
A	1	40	Chef de bureau	Bureau de l'ouverture des marchés ferroviaires	DST/SRF3 – Direction des services de transport - sous-direction de la sécurité et de la régulation ferroviaire	01/03/18
A	1	40	Chef de bureau	Bureau de l'organisation des transports routiers de marchandises	DST/TR1 – Direction des services de transport - sous-direction des transports routiers	01/03/18
A	1	20	Conseillère juridique auprès du sous-directeur SM	DAM/SM – Direction des affaires maritimes – sous-direction de la sécurité maritime		01/03/18
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau des opérations de transport ferroviaire	DST/FCD2 – Direction des services de transports - sous-direction des transports ferroviaires et collectifs et des déplacements urbains	01/03/18
A	1	25	Chef de cabinet	DGITM – Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer		01/04/18
B	1	15	Chargé d'études sur le développement et l'harmonisation du contrôle des transports routiers	Bureau de l'organisation et de l'animation du contrôle des transports routiers	DST/TR4 – Direction des services de transport - sous-direction des transports routiers	01/03/18
B	1	15	Chargé du budget et des fonctions support	Mission d'appui du réseau routier national / Pôle technique et management	DIT/MARRN/PTM – Direction des infrastructures de transport	01/04/18
B	1	15	Rédacteur, chargé du dialogue social et des conventions collectives	Bureau du travail maritime, de la santé et de la sécurité au travail maritime	DAM/GM3 – Direction des affaires maritimes - sous-direction des gens de mer et de l'enseignement maritime	01/05/18